

BléContact



LETTRE D'INFORMATION DE L'AGPB

N°263

JUILLET-AOÛT 2015

HUMEUR DE BLÉ UNE ABSENCE QUI INTERPELLE

Sept ministres ont participé le 22 juillet à la conférence de presse de présentation du Plan de soutien gouvernemental à l'élevage. La ministre de l'Écologie n'en faisait pas partie, absence certes cohérente au regard de ce qui a été annoncé, mais par ailleurs symbolique d'un inquiétant décalage.

Décalage parce que la politique agricole se teinte de plus en plus de vert. Parce que, sur bien des points, les décisions et positions sont davantage

inspirées par le ministère de l'Écologie que par celui de l'Agriculture. Décalage inquiétant parce que ce ministère semble mu par une vision de l'agriculture plus onirique que réaliste, par plus de défiance que de confiance vis-à-vis des agriculteurs, par la conviction que produire mieux signifie produire moins plutôt que par l'adhésion au mot d'ordre *Produire plus, Produire mieux* du chef de l'État. Source de contraintes réglementaires plus fortes en France qu'ailleurs, cette attitude porte sérieu-

sement atteinte à la compétitivité de nombreux exploitants et les rend plus vulnérables en cas de dégradation des prix. L'actualité montre que c'est particulièrement vrai en production de viandes blanches mais c'est aussi le cas en production de céréales et c'est préoccupant pour les performances de ce secteur clé de notre agriculture. Dans ce contexte, il est vraiment difficile de ne pas se sentir interpellé par la composition de la tribune à la conférence de presse du 22 juillet.

MARCHÉS

DE JEUNES ADHÉRENTS DE COOPÉRATIVES AU CONTACT DES IMPORTATEURS MAROCAINS DE BLÉ

En juin dernier, le bureau de France Export Céréales à Casablanca a reçu un groupe d'une quinzaine de jeunes céréaliers adhérents de la coopérative CERENA (Aisne). Il a organisé pour eux plusieurs réunions et visites de sites avec des acteurs de la filière céréalière marocaine tels que la Fédération des Négociants, l'Office National Interprofessionnel des Céréales et des Légumineuses (ONICL), les Moulins du Maghreb, le Port de Casablanca.

Ainsi que le souhaitait CERENA, il s'agissait de sensibiliser les participants aux contraintes et besoins en qualité des importateurs et transformateurs de blé sur les marchés extra-européens. Cette opération faisait partie d'un plan de formation que la coopérative, assistée par un cabinet conseil, a proposé à de potentiels futurs membres de son Conseil d'Administration.

France Export Céréales avait participé pour la première fois à ce type d'action en 2014, au profit de jeunes adhérents de la coopérative Cap Seine.

FRANCE : LE PLAN POUR LA TENEUR EN PROTÉINES DU BLÉ MONTE EN PUISSANCE

Mis en œuvre depuis juillet 2014 par la filière céréalière française pour hausser le taux de protéines de nos blés et accroître ainsi leur compétitivité, le Plan Protéines est entré dans sa seconde phase le 1^{er} juillet 2015. La première phase imposait que figure un taux de protéines dans tout contrat entre entreprises de collecte (coopératives, négoces) et d'utilisation du blé. Désormais, chaque entreprise de collecte doit faire connaître aux agriculteurs un barème des prix en fonction du taux de protéines et leur communiquer le plus possible le taux de chaque lot de blé qu'ils livrent aux silos, dans l'idéal sur les bons de livraison le jour même. Un programme de l'établissement public FranceAgriMer a d'ailleurs été adopté il y a 18 mois afin de soutenir l'accroissement du nombre d'appareils de mesure rapide des protéines sur les lieux de livraison. Une enquête réalisée fin mai-début juin par la société d'études

ADéquation indiquait que, dans quatre grandes zones françaises de production de blé (Ouest, Nord-Ouest, Centre, Est), 86 % des céréaliers se voyaient déjà proposer un barème par leurs entreprises de collecte. La même étude faisait apparaître que 46 % d'entre eux (60 % pour les producteurs cultivant plus de 60 ha de blé) recouraient à des outils d'aide à la décision afin d'adapter leurs pratiques de fertilisation pour obtenir un taux de protéines optimal.

L'expérience montre par ailleurs que des entreprises de collecte affichent sur leurs sites Extranet des taux de protéines moyens par petites régions, ce qui permet aux céréaliers informés de leurs propres taux de protéines de se comparer.

LE MEXIQUE FAIT DE LA PLACE AUX BLÉS FRANÇAIS

La nouvelle a étonné, le Mexique a acheté plusieurs cargos de blé tendre français mi-juillet pour livraison en août-septembre. Déficitaires en blé tendre -ils en importent 4,5 millions de tonnes par an en moyenne, soit l'équivalent de 75 % de leurs besoins-, c'est aux États-Unis qu'en achètent habituellement les mexicains. S'ils importent parfois français, c'est à peu près une année sur deux et alors pour 25 à 30000 t seulement. Mais il est vrai que l'érosion de l'euro et des tarifs de fret bon marché confèrent à l'origine française une bonne compétitivité.

De manière plus indirecte, le Mexique va faire également de la place cette année au blé dur français, lequel a progressé de 12 % en surface récoltée. Second exportateur mondial de blé dur, le Mexique devrait en effet se montrer moins actif sur la zone méditerranéenne car sa production a régressé de plus de 20 % du fait d'une abondance de pluies en début d'année et d'un excès de chaleur les trois dernières décades de mars.

Il est à noter que des données plus structurelles s'ajoutent à cette conjoncture difficile pour remettre en cause la culture du blé dur au nord-ouest du Mexique, où elle est concentrée (États de Basse-Californie et de Sonora) : alors que cette culture doit être irriguée, la ressource en eau du fleuve Colorado est tendanciellement en diminution et sa sur-utilisation, due aussi bien à l'Arizona et à la Californie qu'au Mexique, soulève des questions de réorientation de l'agriculture.

L'ÉCONOMIE CÉRÉALIÈRE EN ACTIVITÉS SUR CAMPAGNES TV ET PUBLIC SÉNAT

Campagnes TV

Campagnes TV, chaîne diffusée sur le câble et l'ADSL, présente depuis le 17 juillet dans le cadre de son programme l'Écho de l'Agriculture une série de brefs reportages

consacrée à différents maillons de l'économie céréalière et à leurs activités. Ces reportages seront repris en octobre prochain sur la chaîne Public-Sénat, dont Campagnes TV est partenaire.

Sujets des quatre premiers reportages diffusés : l'utilisation de nouvelles technologies (drones, GPS) pour être encore plus pointu en production de céréales ; l'analyse des qualités de blé dans les silos et les assemblages qui y sont réalisés selon les cahiers des charges définis par les clients ; le bioraffinage des pailles et grains en vue de produire biocarburants et biomolécules ; l'intégration des céréales par les industriels de la nutrition animale dans les formules destinées aux animaux d'élevage et domestiques.

Réalisés pour l'interprofession céréalière, ces reportages sont accessibles à tout moment sur le site Dailymotion via <http://www.dailymotion.com/passioncereales>, la page de Passion Céréales, collective d'information sur le métier de céréalier et les produits issus des céréales.

FILIÈRES

COURSE À L'ÉTHANOL DE 2^{ÈME} GÉNÉRATION : FUTUROL ENTRE DANS UNE NOUVELLE ÉTAPE

Le PROJET FUTUROL, qui vise à produire du bioéthanol de seconde génération à partir de matières végétales non alimentaires variées (paille, bois, miscanthus etc.), est entré dans une phase de validation industrielle de son procédé, étape clef pour sa commercialisation. Une usine de prétraitement à échelle industrielle de ces matières premières est en effet en cours d'implantation sur le site du groupe Tereos à Bucy-le-Long (Aisne), pour mise en production en 2016. Elle aura pour fonction de les soumettre à des opérations de transformation (mouillage, broyage etc.) pour en faire un substrat homogène en préalable de la fermentation des sucres en bioéthanol.

Depuis le lancement du PROJET FUTUROL en 2008, le prix de revient estimé du bioéthanol cellulosique, dit de seconde génération, a été divisé par 10. Il est annoncé par ailleurs qu'une usine valorisant la TECHNOLOGIE FUTUROL sera autonome en énergie et que l'économie d'émissions de gaz à effet de serre due à son bioéthanol sera de 70 % à 90 % par rapport au cycle complet de production et d'utilisation de l'essence fossile.

Unigrains, la société financière des céréaliers, est l'un des partenaires investis dans le PROJET FUTUROL.

INFOCHIFFRES

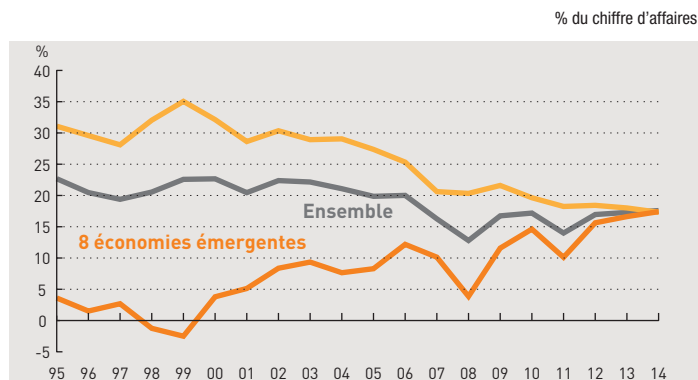
SOUTIENS PUBLICS AUX EXPLOITANTS : ÉGALITÉ ENTRE LES PAYS ÉMERGENTS ET CEUX DE L'OCDE

D'après le rapport « Politiques agricoles : suivi et évaluation 2015 » publié le 6 juillet dernier par l'OCDE, les soutiens publics bénéficiant aux exploitants (notion d'ESP*, soit le total subventions directes + soutien des prix) ont atteint quasiment le même niveau en 2014 dans les pays de l'OCDE et huit grands pays émergents** : respectivement 17,4 % et 17,3 % du chiffre d'affaires en moyenne. C'est le résultat de quinze années d'évolution à la baisse dans les pays de l'OCDE et à la hausse dans les 8 pays émergents.

* Equivalents Subventions à la Production.

** Brésil, Chine, Colombie, Indonésie, Kazakhstan, Russie, Afrique du Sud et Ukraine.

OCDE et pays émergents : évolution des soutiens publics aux producteurs agricoles (ESP) de 1999 à 2014



Source : OCDE

EXIGENCES DU DÉFI ALIMENTAIRE : MOINS DE SENSIBILITÉ EN FRANCE QUE CHEZ D'AUTRES

L'assertion selon laquelle produire plus de nourriture est l'un des plus grands défis des prochaines décennies rencontre moins d'adhésion en France que dans d'autres pays. C'est ce qu'ont fait ressortir des chiffres (tableau ci-dessous) présentés lors du 8^{ème} Forum européen sur l'avenir de l'agriculture (FFA), un évènement organisé à Bruxelles le 31 mars dernier à l'initiative d'ÉLO*, groupe de réflexion et d'influence, et de la société Syngenta. Les raisons de ce décalage n'ont pas été explorées. La question peut se poser de savoir s'il n'est pas lié à la propension qu'ont dans notre pays nombre de politiques, de médias et de personnalités en vue à colporter le discours anti-productif, très autocentré, des mouvements écologistes.

* European Landowners' Organization

Taux d'adhésion dans 13 pays à la nécessité de produire plus de nourriture pour l'avenir

Indonésie	97 %	Brésil	85 %
Inde	95 %	États-Unis	85 %
Chine	91 %	Russie	84 %
Afrique du Sud	91 %	Allemagne	80 %
Kenya	91 %	Suisse	79 %
Argentine	89 %	France	69 %
Royaume-Uni	89 %		

Source : FFA, mars 2015

GRANDES CULTURES : RENDEMENTS FRANÇAIS EN MODE BIO ET TOUS MODES DE PRODUCTION

(tonnes / hectare)

	Moyennes 2012/13/14 des rendements français		
	Bio (1)	Tous modes de production (2)	(1) / (2)
Blé tendre	2,8	7,4	- 62 %
Maïs	5,8	9,2	- 37 %
Orge	2,7	6,7	- 60 %
Triticale	2,8	5,3	- 47 %
Féverole	2,2	4,4	- 50 %
Pois	1,8	4,4	- 59 %
Tournesol	1,8	2,2	- 18 %
Soja	2,0	2,8	- 29 %

Sources : FranceAgriMer / ESC Bio 2014 pour (1), Agreste pour (2)

Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales

23-25, avenue de Neuilly, 75116 PARIS
Tél. 01 44 31 10 00 / Contact : Pascal HURBAULT

Rédaction achevée le 24/07/2015

BLÉ CONTACT est mis en ligne sur www.agpb.fr

Abonnements : consulter l'AGPB

Reproduction autorisée avec mention de la source

BLÉ CONTACT - AGPB

